



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120218

AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA MIRANDELLE - DE LA RUE DES
FIEFS - DE L'IMPASSE DE CHEY - DE LA RUE DE LA CROIX DES
PELERINS - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE
ENTRE LE SYNDICAT DES EAUX DU VIVIER ET LA VILLE DE NIORT

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mai 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA MIRANDELLE - DE LA RUE DES FIEFS - DE L'IMPASSE DE CHEY - DE LA RUE DE LA CROIX DES PELERINS - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LE SYNDICAT DES EAUX DU VIVIER ET LA VILLE DE NIORT

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de l'aménagement des zones à urbaniser, et des zones urbanisées à densifier le Conseil municipal a délibéré sur la mise en place de la participation pour voirie et réseaux :

- lors de sa séance du 28 Septembre 2009, pour la rue de la Mirandelle ;
- lors de sa séance du 20 Septembre 2010, pour la rue des Fiefs ;
- lors de sa séance du 21 septembre 2007, pour l'impasse de Chey ;
- lors de sa séance du 20 Septembre 2010, pour la rue de la Croix des Pèlerins

Les travaux correspondant à ces aménagements nécessitent, entre autres, la création d'un réseau d'eau potable pour alimenter les parcelles à urbaniser. La compétence eau potable ayant été transférée au Syndicat des Eaux du Vivier, il convient, dans un souci de coordination technique et conformément à loi n°85-705 du 12 juillet 1985 dite « loi MOP », de transférer la maîtrise d'ouvrage de cette prestation à la Ville de Niort pour les 4 opérations concernées.

En conséquence, une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage doit être signée, définissant les conditions techniques, administratives et financières de ce transfert.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre le Syndicat des Eaux du Vivier et la Ville de Niort correspondant aux 4 opérations ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE